

|                                                                                                   |                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b><br><b>AR Prefecture</b><br><b>DU COMITE SYNDICAL</b> |                            |
| 063-256300997-20230306-2023_412-DE<br>Reçu le 13/03/2023                                          | Département du PUY DE DOME |
| <b><i>SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT</i></b>                                             |                            |

L'an deux mille vingt-trois, le six mars à 18 heures, les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de réunion du Syndicat, à Dorat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 28/02/2023

| Membres     |    |
|-------------|----|
| Titulaires  |    |
| En exercice | 14 |
| Présents    | 12 |
| Suppléants  |    |
| En exercice | 14 |
| Présents    | 1  |
| Votants     |    |
| Eau         | 13 |
| Collectif   | 13 |
| Autonome    | 6  |
| Exclus      | 0  |

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Norbert ARMENGAUD, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Frédéric CHONIER, Gérard RIMBERT, Alain GIRONDE, Yves GACON, Thomas BARNERIAS

Mesdames Yvette DA SILVA, Patricia CHATAING et Sandrine PERI, Chantal CHASSANG

Étaient absents : Monsieur Tony BERNARD remplacé par Monsieur Alain Gironde, Monsieur Marc BONNOT

Procuration :

Secrétaire de séance : Madame Sandrine PERI

**Objet de la délibération : Présentation du Débat d'orientation Budgétaire**

AR Prefecture

063-256300997-20230306-2023\_412-DE  
Reçu le 13/03/2023



# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023



# RAPPORT D'ORIENTATIONS

AR Prefecture

## BUDGETAIRES 2023

063-256300997-20230306-2023\_412-DE

Reçu Le 13/03/2023

### SOMMAIRE

**Préambule** p3

**1. Contexte général** p4

**1.1. Le Syndicat** p4

**1.2. La production et le transport de l'eau potable** p5

**1.2.1 Point sur la technologie de surveillance des consommations**

1.2.1.1 Eau brute à la prise d'eau p5

1.2.1.2 Le traitement du pH p6

**1.2.2 Evolution de la production et du prix de l'eau - perspectives**

**2. Evolution de la situation financière et perspectives 2023** p 7

**2.1. Situation financière** p7

**2.2. Structure des effectifs et évolution des dépenses de personnel** p8

**2.3. Orientations 2023** p8



**AR Prefecture**

063-256300997-20230306-2023\_412-DE

Reçu le 13/03/2023

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape essentielle de la procédure budgétaire. Il participe à l'information des élus et favorise les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière du syndicat préalablement au vote du budget primitif.

Pour mener ce débat, le Président présente le rapport d'orientations budgétaires qui doit contenir :

- Les orientations budgétaires et hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget ;
- Les engagements pluriannuels envisagés ;
- La structure et la gestion de la dette ;
- La structure des effectifs et l'évolution des charges correspondantes.

Sans caractère décisionnel, le DOB doit, cependant, être matérialisé par une délibération. Par son vote l'assemblée délibérante prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB.

Ce rapport concerne l'exercice 2023 et mesure les impacts, sur la période 2020-2026, des opérations d'entretien et des investissements à conduire pour l'alimentation en eau potable du territoire du Syndicat.

## AR Prefecture

063-256300997-20230306-2023\_412-DE

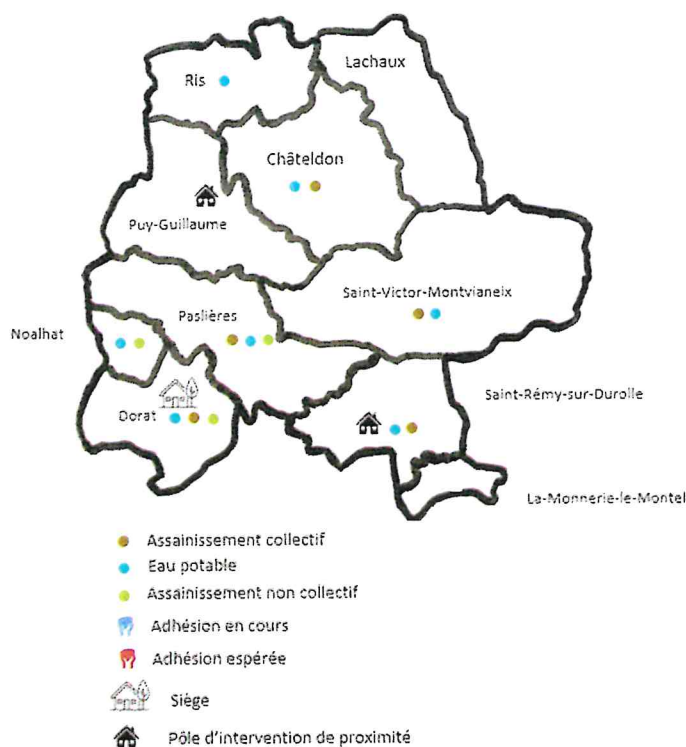
Reçu le 13/03/2023

## 1. CONTEXTE GENERAL

1.1 Le Syndicat

Le Syndicat eau et assainissement rive droite de la Dore est un syndicat « à la carte ». Chaque membre peut, pour tout ou partie de son territoire, transférer au SIEA tout ou partie des compétences exercées par celui-ci.

L'arrêté préfectoral du 15 décembre 2020 approuve la transformation des statuts du syndicat afin de pouvoir accueillir les régies des communes présentes au Nord du bassin de THIERS. Le Syndicat a réussi sa mutation et compte désormais 7 communes.



Le 1<sup>er</sup> objectif du SIEA est de garantir, aux collectivités adhérentes au titre de la production et du transport d'eau potable, la qualité, la continuité et la pérennité de l'approvisionnement en eau potable. L'exploitation de plus de 100 sources de production et d'un puit de captage permet un équilibre renforcé par rapport aux autres productions locales existantes, en palliant une qualité et une quantité d'eau suffisante, et en assurant la sécurité d'approvisionnement en cas d'incident (*panne, pollution, pénurie, travaux de maintenance...*).

Au-delà de cette vocation première de producteur d'eau potable, le Syndicat met à disposition de ses adhérents ses compétences techniques et administratives et ceci dans le but de dynamiser et renforcer la préservation et la restauration de la qualité de l'eau brute, à une échelle pertinente de mutualisation.

## AR Prefecture

063-256300997-20230306-2023\_412-DE

Reçu le 13/03/2023

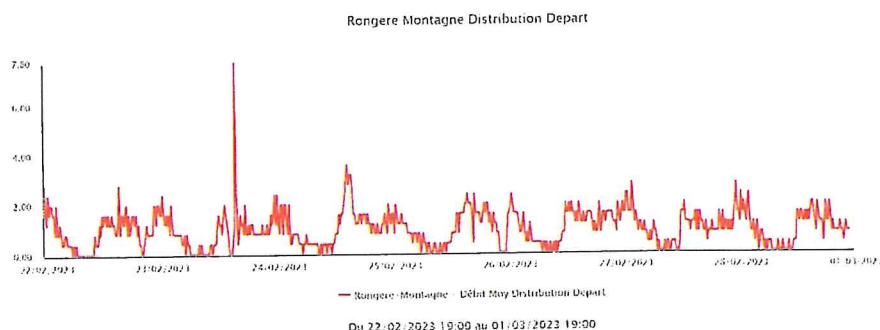
~~Les principaux enjeux du Syndicat pour le nouveau mandat 2020/2026 sont :~~

- **La poursuite des travaux de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable** : à la suite d'étude sur les interconnexions, le SIEA va procéder à l'étude de sécurisation intersyndicale et les élus devront réfléchir à la poursuite ou non de la sécurisation engagée par le SIEA, le SBL et la mairie de PUY-GUILLAUME, en 2015.
- **La définition d'une stratégie de gestion, d'entretien et/ou de valorisation du patrimoine du Syndicat** s'articulant autour du bâti (siège, pôles techniques...), des ouvrages dédiés à l'alimentation en eau potable, en traitement des eaux usées et d'un patrimoine foncier d'environ 287 ha majoritairement situé dans les monts du forez;
- **La préservation et la pérennisation de la ressource en eau au travers de l'animation et de la coordination du SDAGE Loire-Bretagne**
- **Assurer une prospective sur les besoins de ses adhérents et les effets du dérèglement climatique** en effectuant de nombreux programmes de recherche de fuite et de renouvellement des réseaux.

## 1.2 La production et la distribution d'eau potable

### 1.2.1 Point sur la technologie de surveillance des consommations

Au 01/03/2023, le suivi journalier des agents du SIEA, à la prise d'eau indique :  
**une consommation la nuit proche de 0 m3/h. Indication de l'excellent rendement atteint par les agents du SIEA**



Le suivi annuel officiel de l'Agence Régionale de Santé (ARS) indique, au 31/10/2022, un **taux de conformité de 87%**. L'installation du laboratoire au siège syndical doit nous permettre d'atteindre un taux de 100% à compter de 2024.

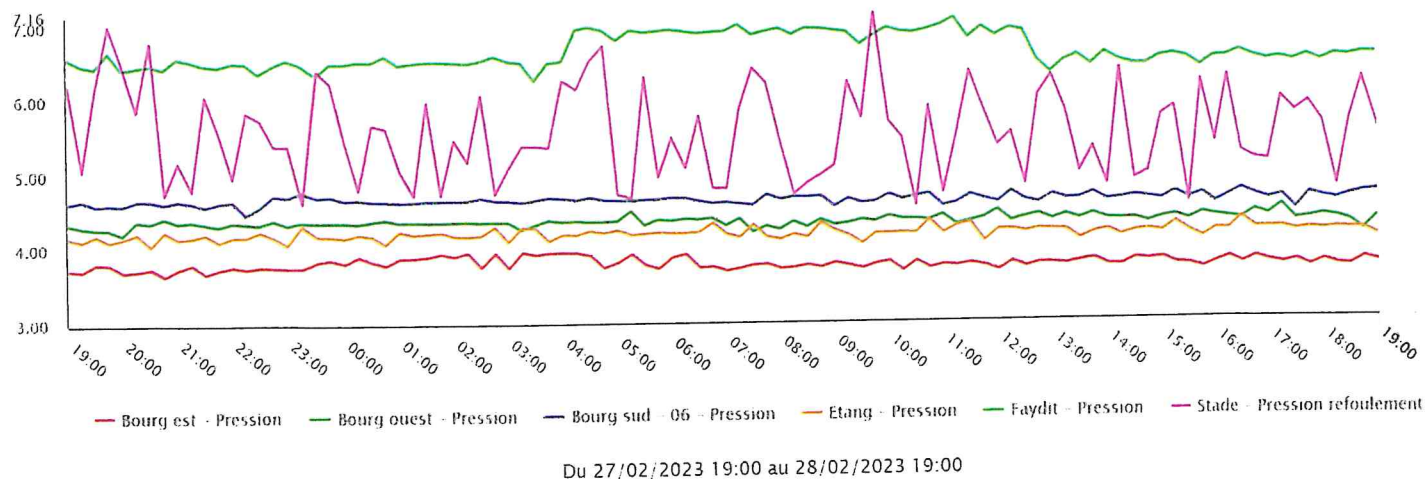
2023

## AR Prefecture

063-256300997-20230306-2023\_412-DE

Reçu le 13/03/2023

Pression réseau



L'indicateur instantané de pression du réseau de SAINT REMY SUR DUROLLE, est également une nouveauté sur le matériel déployé sur les communes depuis 2020. Il est également un outil de surveillance et de recherche d'incident sur le réseau d'eau potable

### 1.2.1.1 Le traitement du pH

**L'étape de neutralisation est en cours de déploiement.**

Ainsi, certaines UDP sont stabilisées (PASLIERES, DORAT, NOALHAT, CHÂTELDON, SAINT VICTOR MONTVIANEIX et d'autres font état de très légers dépassements (SAINT REMY SUR DUROLLE, LA MONNERIE LE MONTEL).

L'année 2023 va nous permettre de mutualiser les ressources afin de procéder à du mélange afin d'obtenir une neutralité sans adjonction de produit ou minéraux.

Une réflexion est menée en interne.

### 1.2.2 Evolution de la production et du prix de l'eau - perspectives 2026

Le lissage engagé depuis 2020 porte « ses fruits », le juste prix avec effet long mais nécessaire, montre une capacité d'autofinancement en hausse chaque année et pourrait nous permettre d'obtenir un taux de renouvellement de 1.5% après 2026 afin de pouvoir conserver un rythme national de 1% et d'avoir la possibilité de procéder à 0.5% supplémentaire pour rattraper le retard d'investissement non effectué.

**Au 31/12/2022, 339 618 m<sup>3</sup> ont été acheminés aux réservoirs à destination des abonnés** soit une petite diminution par rapport aux 344 255 m<sup>3</sup> de 2021.



## AR Prefecture

063-256300997-20230306-2023\_412-DE  
Reçu le 13/03/2023

## 2 EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE ET PERSPECTIVES 2023

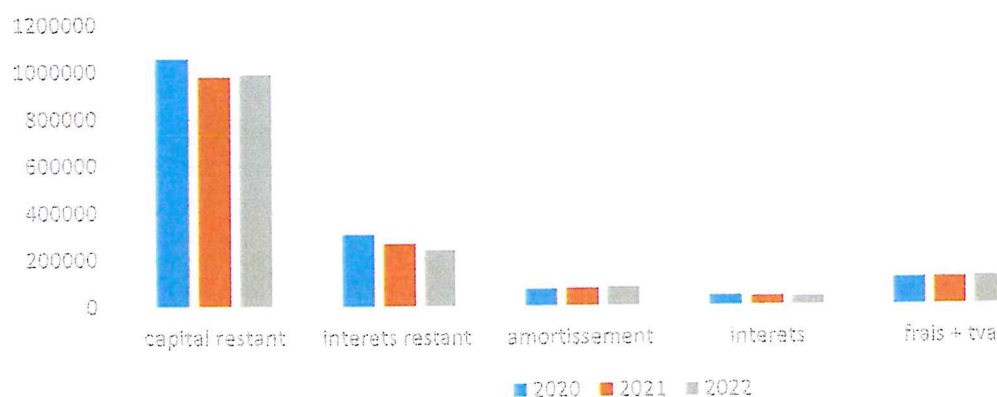
Les éléments budgétaires présentés sont des données globales et prévisionnelles à la date du 31/11/2022.

## 2.1 Situation financière (au 31/11/2022 - sous réserve d'écritures à passer)

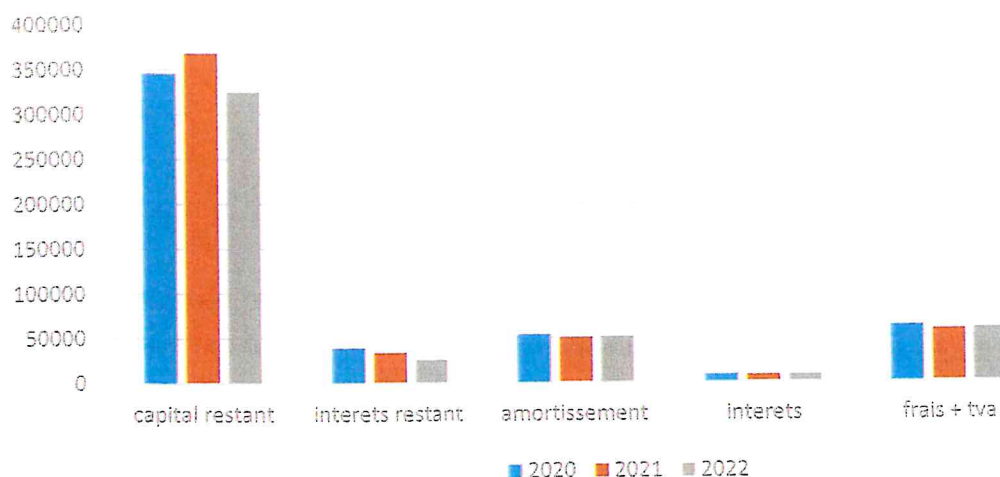
L'état de la dette représente 1 300 000€ et il reste pratiquement que du capital de remboursement. Cela représente 216 euros/abonné, soit environ 1 an de consommation en moyenne.

### La dette au 01/01/2023

#### ETAT DE LA DETTE ASSAINISSEMENT COLLECTIF



#### ETAT DE LA DETTE EAU POTABLE



**La Capacité d'autofinancement** alimente les ressources internes affectées au financement de tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (*remboursement des dettes, dépenses d'équipement*). La situation démontre que, sans la charge incompressible des salaires, le syndicat peut rembourser sa dette en 2.5 ans.

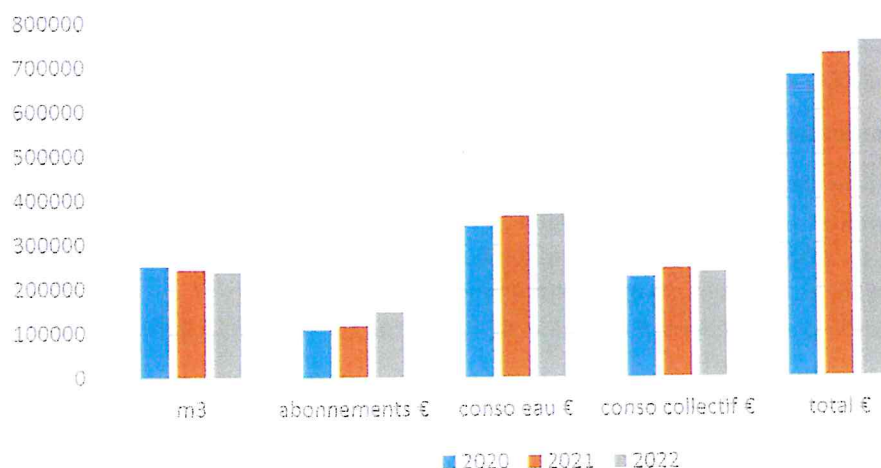


## AR Prefecture

063-256300997-20230306-2023 412-DE

Reçu Le 13/03/2023

## Recette brut vente de produit



En 2022, la masse salariale était de 356000 € à la clôture du compte administratif. L'exercice 2023 va connaître une légère augmentation avec le passage de 14 ETP à 15 ETP. Une étude est menée sur le remplacement d'un poste d'apprenti par un poste d'électromécanicien sur l'année en cours. L'intégration du SIA, en 2024, nécessitera également une mutualisation sur le pôle montage.

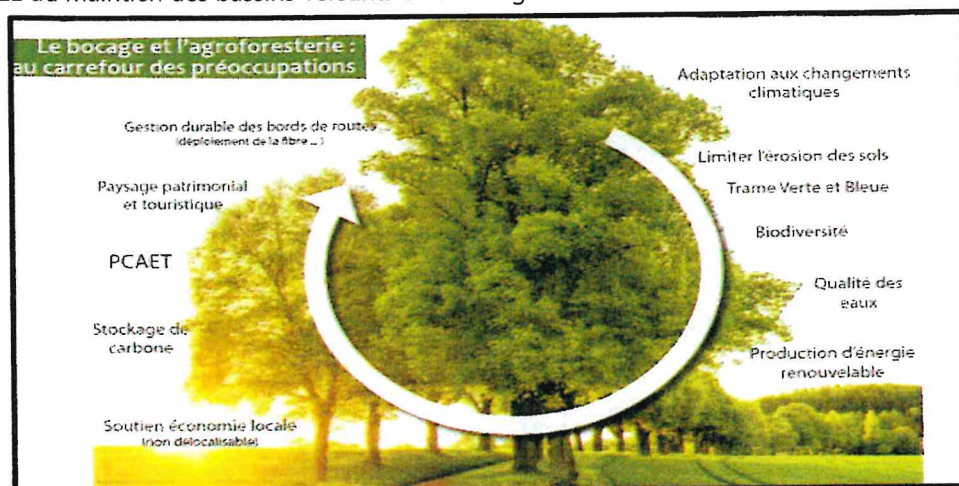
## 2.2 Orientations 2023 Les dépenses liées au portage de programmes environnementaux

### Mise en œuvre d'actions transverses

Le Syndicat va mettre en place des actions transverses en faveur de la qualité des eaux.

Il s'agit, pour 2023 :

- Communication et sensibilisation tous publics avec notamment des interventions dans les écoles et la distribution de sabliers de douche ;
- Création d'un label #ducotedelarivedroite ;
- Conventionnement pour l'installation de Ruches avec une ou plusieurs mielleries sur nos sites de PPI AEP ;
- Volet agricole : finalisation et mise en œuvre des plans d'actions sur les captages avec des plans de fauchages adaptés
- Volet bocage, agroforesterie et biodiversité : Installation de haies en partenariat avec les sociétés de chasse ; plantation d'arbres, l'accent sera mis sur la filière bois énergie avec la recherche de débouchés et de solutions techniques d'amélioration du sous-sol.
- L'uniformisation sur les communes de SAINT VICTOR MONTVIANEIX, SAINT REMY SUR DUROLLE ET LA MONNERIE LE MONTEL du maintien des bassins versants en déchargeant directement à la source.



## AR Prefecture

063-256300997-20230306-2023\_412-DE

Reçu le 13/03/2023

■ L'Entretien, le renouvellement du patrimoine du Syndicat :

Comme chaque année, il est proposé de prévoir un budget pour l'entretien du patrimoine du Syndicat : canalisations de transport, patrimoines foncier et bâti, y compris les études.

**Des investissements sont notamment à prévoir sur :**• **Le renouvellement d'un réseau de distribution d'eau potable DASSAUD/REVIRON**

Le réseau de distribution du Syndicat sur la commune de SAINT VICTOR MONTVIANEIX représente un linéaire d'environ 480 ml de canalisations, d'âges et de matériaux variés. Certains secteurs sont davantage soumis aux altérations, et peuvent présenter des risques de corrosion, de casses ou de fuites plus importants.

Le SIEA est ainsi susceptible de devoir procéder à des travaux de réparation ou de remplacement de canalisations sur son réseau.

^ **Montant estimé 2023 : 62 540 € HT**

• **Le renouvellement d'un réseau de distribution d'eau potable BOUDET**

Le réseau de distribution du Syndicat sur la commune de DORAT représente un linéaire d'environ 160 ml de canalisations, d'âges et de matériaux variés. Certains secteurs sont davantage soumis aux altérations, et peuvent présenter des risques de corrosion, de casses ou de fuites plus importants.

Le SIEA est ainsi susceptible de devoir procéder à des travaux de réparation ou de remplacement de canalisations sur son réseau.

^ **Montant estimé 2023 : 23 866 € HT**

• **Les réservoirs**

Les réservoirs, situés sur la commune de SAINT VICTOR MONTVIANEIX et CHÂTELDON nécessitent des aménagements pour une mise en conformité et/ou un entretien avec la réglementation relative à ce type d'ouvrage (*notamment en lien avec les dispositions liées au plan VIGIPIRATE*).

Il est notamment prévu de procéder :

- À la mise en place d'un système de surveillance anti-intrusion au niveau du réservoir,
- Au remplacement du grillage ceinturant l'ensemble de la parcelle, celui-ci étant inexistant.

^ **Montant estimé : 35 000 € TTC**

• **Diagnostic et étude de patrimoine**

Afin de pouvoir déterminer et prioriser les interventions qui seront à planifier dans les années à venir pour le renouvellement ou la sécurisation du réseau de transport du Syndicat, il est nécessaire de procéder à la réactualisation des documents initiaux de 2006 pour les communes de PASLIERES, DORAT et NOALHAT.

^ **Montant estimé du diagnostic : 23 790 € HT**

• **Renouvellement parc compteur DORAT/NOALHAT**

La relève 2022 a démontré que le déploiement des compteurs connectés était très bénéfique (gain de temps lors des relèves), c'est pourquoi le SIEA souhaite développer par commune un marché par an afin d'équiper l'ensemble des abonnements de radio-relève. Pour 2023, les communes de DORAT et NOALHAT seront équipées.

^ **Montant estimé 2023 : 75 400 € HT commune de DORAT**

^ **Montant estimé 2023 : 26 200 € HT commune de NOALHAT**

## AR Prefecture

063-256300997-20230306-2023\_412-DE

Reçu le 18/03/2023

- **Le renouvellement d'un réseau de distribution d'eau potable rue Noël BECHON**

Le réseau de distribution du Syndicat sur la commune de SAINT REMY SUR DUROLLE représente un linéaire d'environ 140 ml de canalisations, d'âges et de matériaux variés. Certains secteurs sont d'avantages soumis aux altérations, et peuvent présenter des risques de corrosion, de casses ou de fuites plus importants.

Le SIEA est ainsi susceptible de devoir procéder à des travaux de réparation ou de remplacement de canalisations sur son réseau.

^ **Montant estimé 2023 : 63 500 € HT**

- **Le mise en séparatif des réseaux d'eaux usées Rue Noël BECHON et Avenue de la Gare**

Les réseaux de collecte du Syndicat sur la commune de SAINT REMY SUR DUROLLE représentent un linéaire d'environ 688 ml de canalisations, d'âges et de matériaux variés.

Le SIEA est ainsi susceptible de devoir procéder à des travaux de réparation ou de remplacement de canalisations sur son réseau.

^ **Montant estimé 2023 : 370 000 € HT**

Après l'exposé du Président, le Comité à l'unanimité des membres présents :

- Approuvent le contenu du DOB.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 06 mars 2023

Le Président,  
Guy PRADELLE





**AR Prefecture**

063-256300997-20230306-2023\_412-DE  
Reçu le 13/03/2023